

Concertation Coponat & République

Compte-rendu de l'Atelier 3

Mercredi 5 avril - Salle polyvalente Chassieu

Intervention préalable du CASSC (Chassieu Association Cyclo)

Malgré la thématique spécifique de cet atelier 3 sur la halle, le CASSC demande à intervenir sur la prise en compte des vélos dans le projet de requalification de la rue de la République. La ville accepte cette intervention.

Le CASSC souhaite relancer la pratique du vélo dans toute la métropole et notamment sur Chassieu. Dans cette optique, l'association rappelle qu'une simple zone 30 ne saurait suffire. Ce n'est pas conforme à la loi LAURE. C'est pourquoi le CASSC demande que la zone 30 soit accompagnée de bandes latérales.

Il y a de nombreuses pistes cyclables sur la commune de Chassieu mais elles ne sont pas ou mal reliées entre elles. Il y a le besoin de pouvoir accéder aux commerces en vélo. Pour assurer une continuité, le CASSC demande que le tronçon de la rue de la République entre la mairie et la rue des Sports soit aussi mis en zone 30.

Le CASSC souligne que les vélos ont besoin que l'accès à la rue de la République soit facilité pour tous les usagers du vélo. La rue de la République ne doit pas être accessible aux seuls cyclistes aguerris mais à tous les publics pour que la pratique du vélo puisse se démocratiser.

Synthèse de l'atelier 2

Emplacement souhaité de la future halle sur la place Coponat

- En fond de place à l'Est (3 groupes) pour maintenir les places de stationnements, ouvrir des perspectives visuelles depuis République et sécuriser les animations
- Au centre (1 groupe) avec la possibilité de circuler facilement autour
- Entre le centre et la rue de la République (1 groupe) pour créer deux espaces différenciés (stationnement à l'ouest et terrasse à l'est)
- Le long de la rue Pergaud (1 groupe) pour animer les commerces de Pergaud
- Pas de halle (1 groupe) car manque de visibilité sur les mutations futures de Chassieu et coût économique trop important : mettre un kiosque à la place

Usages projetés de la future halle

- Une halle pour un marché couvert : répondre aux besoins exprimés par les forains
- Un lieu couvert pour les animations : répondre à la demande de faire vivre et de mettre en scène la place Coponat
- Une halle fonctionnelle pour les associations (mettre des cloisons amovibles?)
- Un point de vigilance : sécuriser les animations
- Un chalet en dur, accolé à la halle ou à l'emplacement actuel

Style architectural de la future halle

- Une halle avec une faible emprise sur la place
- Une halle carrée ou rectangulaire
- Des différences de hauteurs pour casser l'aspect « hangar » de la halle
- Une halle avec des matériaux légers

Réactions des participants au sujet de la synthèse :

- Un personne précise que le groupe qui ne souhaitait pas de halle lors de l'atelier 2, ne souhaitait pas de halle pour le moment, d'une part parce qu'il n'y a pas de visibilité sur les évolutions à venir de Chassieu et d'autre part pour ne pas augmenter les impôts locaux.

- Il avait été demandé à ce que les enfants soient sollicités pour donner leurs idées pour la place Coponat. Il est important de collecter la parole des enfants car ils foisonnent d'idées et qu'il ne faudrait pas faire la place sans eux.

Débat mouvant sur l'emplacement de la halle

Il est proposé aux participants de se répartir en quatre groupes, en fonction de l'endroit où ils pensent que la halle devrait être idéalement positionnée :

- Une halle positionnée entre le centre de la place et la rue de la République ;
- Une halle le long de la rue Pergaud ;
- Une halle entre le centre et le fond de place à l'Est ;
- Les indécis et les personnes qui ne souhaitent pas de halle.

Arguments avancés par les participants pour une halle positionnée entre le centre de la place et de la rue de la République :

- Pour préserver un espace arboré à l'Est et faire le lien avec les commerces sur la rue de la République

- Parce qu'on ne sait pas encore ce qui va se passer sur le côté Est de la place et qu'il paraît donc prématuré et incohérent d'y mettre une halle.

- ➡ Françoise Gonachon, directrice de l'aménagement de Chassieu, précise pour aider à la réflexion, qu'il convient d'imaginer un fond de place cadré par un futur bâtiment qui pourrait s'ériger à moyen terme à la place du groupe scolaire Pergaud.

- Pour garder l'emplacement de l'aire de jeux pour enfants sur le côté Est dans un cadre arboré et préservé des voitures

- Point d'attention : le groupe ne souhaite pas que la halle soit accolée à la rue de la République mais qu'elle soit décalée vers le centre de la place

- Pour éviter les nuisances pour les villas en fond de place si la halle est positionnée en fond de place : en effet, si par exemple, des séances de cinéma en plein air sont organisées sous la halle, cela risque d'occasionner du bruit pour les riverains.

Arguments avancés par les participants pour placer la halle entre le centre de la place et le fond de place à l'Est :

- Pour réduire les nuisances liées au parking situé en fond de place. En effet, ce qui dérange les habitants des villas, c'est le parking plutôt que les animations : positionner la halle en fond de place, pourrait permettre de réduire ces nuisances. En outre, il ne faut pas que les motos puissent tourner autour de la halle pour éviter que cela devienne trop bruyant.

- Pour que la halle devienne centrale sur la place à long terme. En effet, il y aura des mutations significatives dans le quartier Pergaud et mettre la halle en fond de place pourrait permettre qu'à terme celle-ci devienne centrale sur la place.

- ➡ Françoise Gonachon précise que l'emprise de la place et sa morphologie ne devraient pas changer significativement avec les mutations urbaines futures du quartier. Il devrait y avoir en effet un volume bâti au niveau de l'îlot qui jouxte la place à l'Est. Donc, la halle ne devrait pas se retrouver au centre de la place au terme des mutations du quartier Pergaud si celle-ci est positionnée en fond de place.

- Pour dégager la visibilité sur la place et permettre un positionnement aéré.

- Pour permettre que le prolongement du marché (non couvert) soit en vis-à-vis avec les commerces de la rue de la République ou de Pergaud

- Pour une question de sécurité des piétons : pendant des animations sous la halle, la proximité de la halle et de la rue de la République pourrait poser des problèmes en termes de sécurité pour les piétons vis-à-vis de la circulation automobile

- Pour conserver les places de stationnements actuelles sur la place : positionner la halle le long de la rue de la République nécessiterait de supprimer les places de stationnements actuelles.

- Point d'attention : le groupe ne voit pas la halle complètement dans le fond mais plus rapprochée du centre de la place

Les deux groupes reconnaissent qu'ils ne se différencient que de quelques dizaines de mètres sur le positionnement de la halle, qui devrait être située au centre plus à l'Est pour l'un, et au centre plus à l'Ouest pour l'autre.

Arguments avancés par le groupe des indécis / opposés à la construction d'une halle maintenant :

- Le groupe précise qu'il n'y a actuellement pas suffisamment de connaissances sur les évolutions du quartier Pergaud dans les 10 prochaines années. S'il y a une construction de nouveaux bâtiments au niveau de l'emplacement actuel de l'école Pergaud, aménager une halle en fond de place risquerait de la positionner sous les fenêtres des futurs résidents.

➡ Réponse déjà formulée page 3

- La halle paraît être un besoin artificiel. Pourquoi y a-t-il besoin d'une halle? Est-ce que la halle va vraiment dynamiser les commerces? La question est posée aux forains présents à l'atelier de savoir s'ils ont réellement besoin d'une halle.

➡ Réponse des forains et commerçants (partisans d'une halle en fond de place)

- On a besoin d'être à l'abri quand il pleut. Plusieurs villes de France abritent leur marché sous une halle. Au niveau de l'agglomération lyonnaise, on a au moins 30 ans de retard.
- Il y a besoin d'une halle et besoin que la place Coponat change. Aujourd'hui ce n'est pas une place, c'est un parking. La place n'est actuellement pas attractive. Ce ne sont pas les Chasselands qui, seuls, font vivre les commerces et les commerces ont besoin d'être dynamisés.

- Il faut traiter le projet dans son ensemble et dans son environnement.

- La halle coûte cher et n'est actuellement pas une priorité. Il y a déjà eu une hausse d'impôts, c'est une dépense inutile.

Travail sur les usages et le style architectural

A l'issue du débat, quatre groupes sont constitués en fonction de leur souhait d'emplacement de la halle pour travailler plus en détail les usages et le style architectural de la halle : 1 groupe plaçant la halle centre Ouest, 2 groupes plaçant la halle centre Est et 1 groupe travaillant sur un projet sans halle

GROUPE 1 HALLE CENTRE EST

❖ Le marché forain

- Véhicules à l'arrière des stands pré-requis
- Halle rectangulaire avec 2 allées couvertes avec la possibilité de véhicules à l'Est de la halle
- Les espaces couverts et non couverts du marché doivent s'articuler dans la continuité avec éventuellement un retour en L.
- Besoin de prises, de points d'eau et de sanitaires.
- Les points d'attention pour la halle sont la hauteur et l'acoustique.
- Attention particulière portée à l'acoustique de la halle.

❖ Les animations

- Idées d'animations : téléthon, kiosque à journaux, marchand de glaces itinérant, kiosque à musique à côté
- Chalet à ne pas mettre trop près des forains (problème de dégagement).
- Conflit d'usages lors de certaines manifestations.

❖ Le style architectural

- Un design qualitatif mais économe, plutôt sur le modèle de Sautron.
- Coût d'entretien à prendre en compte dans le projet.
- Possibilité d'avoir 2 hauteurs différentes : une halle centrale plus haute (5/6m) et un côté plus bas (4m).
- Un style moderne et épuré avec de la lumière sous forme de puits de lumière.
- Un toit plutôt en harmonie avec les immeubles voisins.
- Avoir la possibilité de fermer sur les deux côtés.
- Privilégier des matières comme le bois et le métal.

GROUPE 2 HALLE CENTRE EST

❖ Le marché forain

- 4 allées = 2 à l'extérieur + 2 allées au centre «dos à dos».
- Installation de bancs non couverts le long de la rue Pergaud.

- Fluidité de la circulation (PMR, piétonne, services de sécurité).
- Accessibilité facilitée pour les forains.
- Importance de respecter l'enveloppe budgétaire votée.
- Équipements nécessaires à la bonne installation des forains.
- Wifi pour les animations.
- Réinstaller le chalet ou équivalent avec un point d'eau et une «terrasse» de 30m² + évier + frigo + sono + parasols.
- Espaces de stockage.
- Sonorisation et éclairage de qualité.
- Estrade démontable.
- Modularité.
- Bancs extérieurs.
- Panneaux solaires et arceaux à vélo et recharges de vélos électriques.

❖ Les animations

- Appropriation de la halle par les habitants (panneaux de basket, ...).
- concerts et cinéma en plein air (faire venir le festival du film Lumière).
- animations à thème en fonction du calendrier (Pâques, St Valentin, ...).

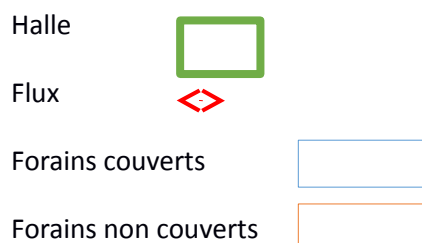
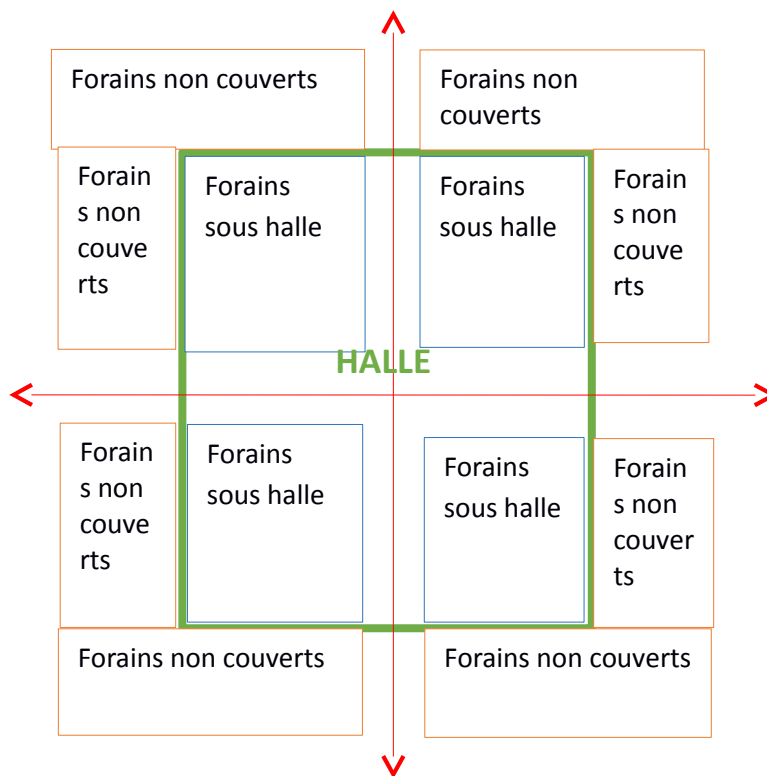
❖ Le style architectural

- Une halle moderne et légère sur l'exemple de Sautron.
- La halle doit être lumineuse à travers des panneaux transparents et amovibles.
- Au sujet des métaux, une association bois et métal est à privilégier.
- Mettre des cloisons amovibles pour protéger du vent et des nuisances sonores (rideaux, cloisons rigides).
- Mettre en place un système d'isolation phonique, notamment pour les maisons au Nord.
- Utiliser des faux plafonds pour faire passer des câbles.

GROUPE HALLE CENTRE OUEST

❖ Le marché forain

- Besoin de pouvoir tourner autour et de pouvoir traverser en croix.
- Dans cette configuration, les forains sous halle et les forains à l'extérieur sont dos à dos. Ainsi les forains sous la halle regardent vers l'intérieur et les forains non couverts regardent vers l'extérieur.



❖ Les animations

- Faire un chalet en dur en remplacement du chalet actuel.
- Importance d'avoir une même architecture pour la halle et le chalet.
- La halle est positionnée le long de la deuxième rangée d'arbres à l'ouest (la rangée la plus vers le centre).
- L'intérêt de positionner le chalet et la halle côté République c'est pour que les animations et activités commerciales puissent être vues, la rue de la République étant l'axe le plus passant.

❖ **Le style architectural**

- 2 points de vue dans le groupe : d'un côté avoir une structure légère avec beaucoup de perspective ou avoir une structure qu'on peut partiellement fermer selon les usages.
- Recherche d'un bâtiment qui ne brise pas les perspectives et qui peut être fermé quand on le veut; Il est important de pouvoir voir ce qu'il y a au-delà de la halle.

GRUPE SANS HALLE

❖ **Le marché forain**

- Prévoir des éléments pour protéger le marché du vent, par exemple avec de la végétation pour couper le vent dominant.
- Eventuellement, installer un abri en verre, léger pour protéger le marché des intempéries.
- Besoin de restructurer les flux de circulation piétonne du marché, par exemple en prévoyant des axes de circulations autres que linéaires (circulation en carré).
- Libérer l'espace public de la place des parkings à condition de conserver les capacités de stationnement à proximité de la place.

❖ **Les animations**

- Un kiosque, de type bâtiment circulaire ouvert pour les animations uniquement, qui ferme moins les perspectives visuelles.
- Maintenir les animations qui se font actuellement.

❖ **Le style architectural**

- Aménager un bâtiment de type kiosque, de forme circulaire et ouvert, constitué d'une structure légère en bois.